

## D.U : LA DOULEUR POUR LES SOIGNANTS (FMC MG-SPE)

### Equipe organisatrice

- Directeur de l'enseignement : Pr Alain LEON
- Coordinateurs : Mme M. DERZELLE

### Objectifs

Cet enseignement s'adresse aux médecins généralistes et spécialistes, infirmières, kinésithérapeutes, sages femmes, psychologues, pharmaciens.

- Acquisition de connaissances théoriques et pratiques pour la prise en charge des patients douloureux.

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre de la formation médicale et non médicale continue.

### Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur 1 an et comprend 64 heures réparties en 4 séminaires de deux jours avec :

- une formation théorique enseignée à la Faculté de Médecine de Reims.
- une formation pratique sous forme d'enseignements dirigés avec présentation de situations cliniques et de discussions.
- des stages cliniques d'une durée de 6 journées en consultation de la douleur, soins palliatifs et douleurs post-opératoires.

### Conditions d'inscription

Le diplôme est ouvert aux personnels exerçant une activité en secteur public, privé ou libéral et qui sont les titulaires d'un diplôme d'état infirmier français ou étranger, aux médecins ou internes en médecine ou chirurgie, aux

pharmaciens, aux masseurs-kinésithérapeutes et aux personnes autorisées souhaitant une formation théorique et une initiation pratique à la prise en charge des patients douloureux. L'inscription s'effectue après accord du directeur de l'enseignement. La date limite d'inscription est fixée au 30 octobre de l'année universitaire.

Le nombre d'inscrit est limité à 20, équitablement répartis entre les différentes catégories professionnelles. Les candidats seraient acceptés après une lettre de motivation et un entretien avec les responsables du D.U.

### Droits d'inscription hors droits universitaires :

183 euros pour un étudiant hospitalier,

274,50 euros pour un médecin ou tout autre professionnel de santé,

518,50 euros pour toute personne prise en charge dans le cadre de la formation continue par une institution.

### Evaluation des connaissances

La participation à l'enseignement est obligatoire. Un examen de validation comprenant deux sessions sanctionne l'enseignement en fin de formation. Celui-ci comprend des questions rédactionnelles et des cas cliniques. La durée de l'examen est de trois heures. L'obtention du diplôme nécessite une note totale égale ou supérieure à 10 sur 20.

### Renseignements

**Secrétariat du Professeur LEON**

**tél. 03.26.78.70.30 - fax : 03.26.78.46.69**